

vacance causée par sa mort dans le bureau fut comblée par l'élection de M. Michael Burke, et Sir Wm. H. Hingston fut élu à la Présidence.

L'inspection complète et minutieuse des livres a été faite à de fréquentes reprises durant l'année, suivant la coutume.

Le certificat des auditeurs et le bilan sont à la suite de ce rapport.

Vous êtes prié d'élire des directeurs et des auditeurs pour l'année courante.

Nous touchons au cinquantième anniversaire de la fondation de cette institution. Le 26 Mai 1846 fut publié une adresse au peuple par des hommes marquants, influents et riches, exprimant la pensée qu'il était désirable, et même nécessaire, d'établir une Banque d'Epargne en cette cité; et ce jour là même ils annonçaient que la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal avait ouvert un Bureau au No 46 rue St-Jacques. Comme le disait la circulaire; la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal était établie pour favoriser les habitudes d'industrie et d'économie dans les classes populaires, pour leur procurer un moyen de pouvoir, sans trouble et sans délai, déposer et retirer leur argent. La Banque était prête à recevoir en dépôt toute somme depuis 25 centins jusqu'à \$2,000.

Elle avait obtenu le privilège spécial d'assurer aux femmes et aux enfants le contrôle de leurs dépôts.

Depuis la date de sa fondation, jusqu'à présent, cette Banque n'a pas cessé d'être essentiellement une Banque d'Epargne dans laquelle les économies du peuple ne sont pas exposées aux risques inséparables du mouvement commercial.

Pendant cinquante ans, la politique uniforme de la Banque a été de viser à la sûreté pleine et abondante de ses prêts et placements, plutôt qu'aux taux d'intérêts élevés entraînant des risques plus grands. Aussi la Banque, depuis un grand nombre d'années, n'a-t-elle eu à consigner aucune perte dans ses rapports et ses livres. Durant sa carrière de 50 ans, elle a été témoin de perturbations nombreuses, sévères et profondes, et même de ruiner dans le monde financier; tandis que cette Banque a vu constamment accroître sa force, son utilité et la confiance du public en elle.

La somme des dépôts est aujourd'hui au-delà de 37 fois ce qu'elle était à la première assemblée générale annuelle, et le nombre des déposants étant maintenant au-dessus de 50,000, a augmenté dans une proportion plus grande encore durant le même temps.

La somme moyenne due à chaque déposant est de \$188.75.

Voilà, sur des feuilles séparées, les noms des fondateurs; des premiers directeurs; et leur adresse au public.

WM. H. HINGSTON,
Président.

Montréal, 5 mai 1896.

ETAT DES AFFAIRES AU 31 DECEMBRE 1895.

Passif.	
Montant dû aux Dépositants.....	\$9,360,783.73
Montant dû au Receveur Général.....	93,341.86
Montant dû au Fonds de Charité.....	180,000.00
Montant dû aux comptes ouverts.....	57,599.39
Profits et Pertes.....	156,024.56
Fonds de Réserve.....	400,000.00
Capital.....	600,000.00
	\$10,847,749.54

Actif.	
Actions du Dominion du Canada et intérêt accru.....	\$1,530,000.00
Débitures du Gouvernement Provincial, de la cité de Montréal et autres Municipalités.....	2,052,338.71
Prêts temporaires au Gouvernement Provincial et autres Corporations Municipales.....	301,019.25
Prêts garantis par des valeurs collatérales.....	5,188,091.52
Bâtisses de la Banque (bureau central et succursales).....	400,000.00
Fonds de Charité placé sur débiteures municipales approuvées par le Gouvernement Fédéral.....	180,000.00
Autres valeurs.....	73,600.92
Espèces en caisse et dans les Banques.....	1,123,230.14
	\$10,847,749.54
Nombre de Comptes ouverts.....	49,593
Somme moyenne due à chaque Déposant le 31 Décembre 1895.....	\$188.75

H. BARBEAU,

Gérant.

Contrôlé et trouvé conforme

JAS. TASKER

G. N. MONCEL

Auditeurs.

Sur motion du Président, le rapport des Directeurs et l'état des affaires soumis sont adoptés sans discussion.

M. W. R. Miller propose, secondé par M. Delisle qu'un vote de remerciement soit voté au Président, aux Directeurs, au Gérant et à tous les officiers de la Banque pour le soin et l'attention qu'ils ont apporté au bon fonctionnement des affaires de la Banque.

Sur motion de M. H. W. Atwater, secondé par M. Delisle, MM. James Tasker et G. N. Moncel furent réélus Auditeurs, après quoi MM. Miller et Delisle furent nommés scrutateurs pour l'élection des Directeurs qui donna le résultat suivant: Sir W. H. Hingston, M. D., R. Bellemare, Hon. James O'Brien, Hon. J. A. Ouimet, E. J. Barbeau, F. T. Judah, Q. C., John H. R. Molson, Hon. J. A. Chapleau, Sir Joseph Hickson et M. Burke.

A une réunion subséquente des Directeurs Sir William Hingston a été réélu président et M. R. Bellemare, vice-président.

FABRICATION DU BEURRE

(Suite)

La publication des tableaux des banques au 31 mars nous a empêché de donner, la semaine dernière, la suite du rapport si intéressant du commissaire de l'industrie laitière. M. James Robertson, nous en continuons aujourd'hui la reproduction:

J'aimerais à faire quelques observations pour démontrer jusqu'à quel point l'encouragement donné à la fabrication du beurre en hiver peut constituer un emploi légitime des deniers publics. Si, au moyen de l'industrie laitière, il est possible de rendre productives nos ressources naturelles, nos hommes d'affaires et nos industriels ne souffriront pas du fait qu'une partie des taxes est employée à encourager le développement de notre commerce de beurre et de fromage; car si les cultivateurs augmentent leurs

revenus, ils seront en état d'acheter davantage, et partant le marchand réalisera plus de bénéfices, ce qui provoquera plus de demandes chez les manufacturiers. Ce que je veux bien faire comprendre, c'est qu'en fin de compte les cultivateurs seuls contribuent aux secours que nous leur donnons temporairement.

Sans l'organisation des associations laitières, sans l'engagement d'instructeurs ambulants, sans la réunion des conventions, sans la publication périodique de bulletins, notre commerce de fromage ne pourrait certainement pas être ce qu'il est aujourd'hui. Cette industrie a fait tellement de progrès que les exportations de fromage, qui étaient de \$6,754,626 en 1886, ont atteint, l'an dernier, le magnifique total de \$15,488,191. L'augmentation dans la valeur de la production durant les huit dernières années a été de plus d'un million de piastres par an; et ce résultat n'aurait pas été possible sans l'encouragement que cette industrie a reçu par les moyens que je viens d'énoncer. Cette augmentation s'est produite sans qu'il y ait eu abaissement dans les prix, car grâce à l'encouragement pratique donné à l'industrie, les perfectionnements opérés dans la qualité ont été aussi rapides que l'augmentation dans la quantité. Nous avons pu ainsi conserver nos anciens clients et nous en procurer de nouveaux. Les résultats obtenus ont épargné au pays des crises financières sous plus d'un rapport, et c'est ici le temps de se demander combien le pays s'en trouverait mieux, si le commerce du beurre nous rapportait tous les ans seulement de la moitié de ce que nous rapporte le fromage. Et je n'éprouve pas la moindre hésitation à dire que cela nous est très possible en quelques années. Si nous avions pour cinq ou sept millions de piastres de beurre à exporter tous les ans, tout le monde au Canada aurait la chance d'en profiter. Ce résultat est possible, et nous pouvons légitimement l'espérer en venant en aide au commerce du beurre.

Cet encouragement ne constitue pas une injustice envers les fabricants de fromage, bien que quelques-uns prétendent qu'il n'est pas juste d'employer les deniers publics à aider ceux qu'ils appellent leurs concurrents. Il ne faut pas oublier que les stations de laiterie d'hiver ont été supportées par les cultivateurs qui fournissaient le lait aux fromageries en été. Ceux qui approvisionnent les beurrieres d'hiver sont justement ceux qui permettent aux fromagers d'exercer leur industrie. Il n'y a nullement conflit d'intérêt. Ce sont les mêmes individus qui sont encouragés par l'industrie du beurre en hiver; ils n'ont en conséquence, aucune raison de se plaindre.

Il n'est que juste de venir en aide aux fabricants de beurre du Canada, parce qu'ils ont droit aux mêmes avantages que les fabricants de beurre des autres pays reçoivent de leurs gouvernements. En 1886, lors de mon premier voyage au Danemark, j'ai trouvé à l'emploi du gouvernement deux experts et cinq chimistes spécialistes, pendant qu'au Canada nous n'avons pas encore un seul chimiste spécialiste pour l'industrie de la laiterie. Nous avons bien M. F. T. Shutt, un des chimistes les plus capables du pays, qui peut faire toutes sortes de travaux, mais il est le chimiste des fermes expérimentales, et il est presque exclusivement occupé à étudier les ter-